

DECISION DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 6 septembre 2011

Fully, le 1^{er} mai 2012

Au cours de sa séance du 6 septembre, le Conseil a notamment :

CENTRALE DE CHAUFFE - FOUILLE

- décidé d'adjuger, sur proposition de la commission, ces travaux à l'entreprise DEC, Fully.

SALLE DE GYMNASTIQUE DE CHARNOT

- décidé d'adjuger, sur proposition de la commission, les travaux des sols sportifs à l'entreprise Real sport, Fully.

TRAVAUX PUBLICS

- décidé d'adjuger, sur proposition de la commission, l'achat d'une saleuse Boschung à l'entreprise Chappot, Charrat.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : Raphaëlle et Fabien Grange, Route de Saillon 10 – 1926 Fully

Objet : Construire une maison individuelle.

Situation : Marais Roulet, Folio 42, parcelle n° 7504, zone faible densité.

Requérants : Danielle Rullo et Simon Gillioz, Rue de la Chapelle 18 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une habitation familiale avec couvert véhicules et cabane de jardin.

Situation : Mazembroz, Folio 5, parcelle n° 1130, zone hameau.

Requérants : Marjorie et David Bender, Rue Marc Morand 22 – 1920 Martigny

Objet : Construire une habitation.

Situation : Saxé, Folio 26, parcelle n° 2614, zone faible densité.

Requérants : Agnès Giovanola et Patrick Bobst, Impasse de la Fontaine 10 – 1441 Valeyres-sous-Montagny

Objet : Construction d'une habitation familiale – Modification des plans autorisés le 8 février 2011 avec dérogation à l'art. 95 du RCC (toiture plate).

Situation : Les Carres, Folio 21, parcelle n° 6377, zone faible densité à aménager.

Requérant : Pierre Boisset, Route de Chancotin 67 – 1926 Fully

Objet : Agrandissement d'un balcon existant.

Situation : Les Contes, Folio 24, parcelle n° 6866, zone coteau à aménager.